

Baccalauréat professionnel – Épreuve ponctuelle
Sous-épreuve de prévention santé environnement

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Sujet 1										
Thématique A + B = Stress – Alcoolisme et impact sur le cerveau		Thématique A – Thématique B – Thématique C								
Thématique C : risques psychosociaux										
Questions	COMPÉTENCES ÉVALUÉES									
	C2 : Mettre en œuvre une méthode d'analyse dans une situation donnée C3 : Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention C4 : Proposer une solution pour résoudre un problème. C5 : Argumenter un choix C6 : Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté									
Éléments de réponses attendues pour un niveau maîtrisé		C2	C3	C4	C5	C6				
Q1.1	Environnement familial et environnement scolaire					X				
Q1.2	3 causes classées : la notion de performance omniprésente ; les problèmes familiaux ; les enjeux de réussite scolaire					X				
Q1.3	Conséquences du stress Sur la santé physique - Modification du métabolisme et de l'immunité - Développement de maladies chroniques ou de maladies auto-immunes - Troubles du sommeil - Somatisations... À l'école Difficultés de concentration et d'apprentissages - Problèmes de mémorisation	Sur le comportement								
		- Pertes de confiance - Besoin de bouger ou au contraire fuir ou se replier - Agressivité et colère - Inhibition et isolement - Difficulté à s'investir - Dépressions - Tendances suicidaires				X				
Q1.4	Le stress provoque des difficultés de concentration en classe, perturbe la mémorisation et les apprentissages et peut entraîner un échec scolaire.						X			
Q1.5	1 - Phase d'alarme Hormones produites / Libération de noradrénaline puis d'adrénaline / Le système nerveux + Glandes surrénales	2 - Phase de résistance Adrénaline + Cortisol / Cerveau + Glandes surrénales	3 - Phase d'épuisement Adrénaline + Cortisol / Glandes surrénales				X			
Q1.6	Défenses immunitaires perturbées ; maladies cardiovasculaires ; hypertension artérielle ; troubles digestifs.						X			
Q1.7	Le sport contribue au bien être en diminuant le niveau de stress, car il permet d'évacuer la pression.								X	
Q1.8	Pratiquer la méditation ou la relaxation ou le yoga. Faire des activités calmes comme lire ou écouter ou pratiquer de la musique, voir ses amis.							X		
Q1.9	Usage de l'alcool pour décompresser / aide à se sentir détendu.						X			
Q1.10	Dépendance / addiction.						X			
Q1.11	La dopamine.						X			
Q1.12	Ordre des éléments du schéma : alcool entraîne la synthèse de la dopamine par l'aire tegmentale : c'est la première étape du circuit de la récompense qui va entraîner le bien être.						X			
Q1.13	> 0,2 g d'alcool par litre de sang. - Vente d'alcool interdite aux moins de 18 ans.							X		
Q1.14	Choisir une des deux mesures et un argument en lien avec la soirée.								X	
Q1.15	Décibel (dB).						X			
Q1.16	L'intensité d'une onde correspond à l'amplitude de l'onde ou niveau sonore en dB.						X			
Q1.17	La législation différente tient compte du niveau sonore et de la durée d'exposition . La réglementation est plus stricte au travail au vu de la durée d'exposition.						X			

Baccalauréat professionnel – Épreuve ponctuelle
Sous-épreuve de prévention santé environnement

Q1.18	- Durée d'exposition. - Niveau sonore.		X			
Q1.19	La limite de nocivité commençant à partir de 80 dB, le seuil réglementaire débute à ce même niveau d'intensité sonore.		X			
Q1.20	<u>Conséquences du bruit sur la santé</u> - Baisse de l'audition - Stress - Baisse des défenses immunitaires - Troubles cardiovasculaires - Troubles digestifs	<u>Conséquences du bruit sur la vie sociale</u> - Accidents par manque de vigilance - Isolement - Problèmes de voisinage		X		
Q1.21	> <u>Deux mesures de protection collective</u> : Limitation des décibels dans les discothèques, les bars musicaux, dans les baladeurs et au travail. > <u>Deux mesures, de protection individuelle</u> : Fuir le bruit / Porter des bouchons d'oreilles.				X	
Q2.1	Exigences de la clientèle. > Niveau de bruit élevé. > Discrimination. > Mésentente avec collègues.		X			
Q2.2	<u>Au choix</u> : Maladies cardiovasculaires / Dépression / Épuisement professionnel et suicide.			X		
Q2.3	Efficacité précisée et cohérence au regard du choix de la mesure.					X
Q2.4	Protection collective - Assurer une bonne organisation et répartition du travail et des tâches en cuisine et en salle. - Vérifier le niveau d'émission sonore des appareils. - Installer des panneaux absorbant le son.	Formation / Information - Suivre une formation à la gestion du stress. - Suivre les recommandations de son manager.			X	
Q2.5	Liens logiques.			X		
Q2.6	Phrase qui fait état de liens de cause à effets.			X		
Q2.7	Entre 20 et 24 ans.		X			
Q2.8	Les jeunes travailleurs manquent de connaissances sur la sécurité dans leur entreprise, ils sont moins vigilants et moins expérimentés.			X		
Q2.9	> <u>AT</u> : accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail.			X		
Q2.10	La formation à la santé et à la sécurité pour les jeunes travailleurs et les nouveaux embauchés permet de les former sur les risques professionnels dans leurs entreprises, leur montrer les consignes de sécurité et les équipements à utiliser pour se protéger.					X
Q2.11	> Réalisation d'enquêtes.	> Exercice du droit d'alerte.	> Saisine de l'inspection du travail.	X		
Q2.12	Un CES existe à partir de 11 salariés. Le restaurant compte 12 salariés.			X		
Q2.13	Le rôle du CSE est d'exercer son droit d'alerte dans le cas de la discrimination subie par la cheffe afin que l'employeur procède à une enquête et prenne les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation.			X		
Q2.14	Le législateur a créé cet index pour favoriser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.		X			
Q2.15	Le CSE participe aux négociations obligatoires sur l'égalité professionnelle pour mettre en place des mesures de correction quand une entreprise n'atteint pas la note de 75/100 et peut nommer un expert.		X			
Q2.16	Le Défenseur des droits/ les organisations syndicales.				X	
BARÈME par compétence			/5	/4	/5	/3
TOTAL des compétences évaluées sur 20 points						
/20						